

# Il y a 10 ans, le Maroc expulsait les chrétiens pour éviter les conflits religieux : t'en dis quoi, Macron ?

écrit par Marcher sur des oeufs | 16 février 2018



22 mai 2010 : « Le Maroc expulse une centaines de chrétiens en deux mois ».

Le ministre des Affaires islamiques justifie la mesure par la \*\*\*\*nécessité d'empêcher les conflits religieux.\*\*\*\*

– Le gouvernement du Maroc a expulsé une centaine de chrétiens, les accusant de pratiquer le prosélytisme parmi les musulmans dans le pays. Le ministre avait a justifié la mesure par la nécessité d'empêcher » Conflits religieux « , car » l'activisme de certains étrangers menaçait l'ordre public .

<http://resistancerepublicaine.com/2017/08/27/faisons-comme-le-ministre-marocain-expulsons-les-musulmans-pour-eviter-les-conflits-religieux/>

Ceci c'était au Maroc en 2010, soit il y a 8 ans.

En huit ans combien de musulmans, combien de Marocains, combien de Marocains musulmans sont-ils entrés en France ? Pour ne parler que de ceux-là.

**L'Europe, la France... par leur politique migratoire préférentielle montrent au monde entier leur félonie double.**

**Les autorités se jouent du droit des autochtones ; de celui de choisir leur modèle de société et d'en déterminer le futur.**

C'est un droit qu'une poignée de gens a volé aux citoyens en décidant pour ces populations et leur imposant une politique destructrice. C'est aux peuples qu'appartient le futur, aux peuples de choisir et de décider quels chemins devraient être les leurs pour construire ce futur. Ceux qui nous gouvernent ne sont, ou plutôt ne devraient être que les exécutants des choix du peuple. Le politique s'est emparé du pouvoir qui appartient aux peuples. Comment et pourquoi laissons-nous agir cette poignée de malfrats, de pirates, de mafieux, de criminels ? Pourquoi les laissons-nous nous spolier de nos droits, nous mener à la baguette, nous imposer leurs directives assassines ? Où est notre instinct de survie ? Il suffit seulement de leur dire stop ! Et de se les sortir de toutes les sphères du pouvoir. C'est à nous qu'appartient ce pouvoir dont celui de décision ; non à eux, plus encore au regard de leurs actes et de leur choix mortifères qui prouvent bien qu'ils vont à l'encontre des intérêts des citoyens.

Pour en revenir aux félonies de la caste politique en matière d'immigration ; oui ! elle est double cette félonie. **D'abord parce que l'on submerge la population autochtone par une population immigrante de culture différente accompagnée de ces us et coutumes.**

Ensuite parce que cette submersion sélective concerne une population dont ces us et coutumes et les croyances diffèrent totalement de celles des populations autochtones mais pis encore, sont en total désaccord avec celles des peuples français et européens, voire occidentaux. On a décidé pour les

européens, les français d'implanter massivement sur leur sol une population hostile, aux tempérament et aux moeurs totalement différents ; une population dont l'esprit est conquérant et qui si elle se soumet à son dieu entend soumettre à son credo les terres sur lesquelles elle s'installe. Et quand on parle de soumission on entend les deux facettes de cette action ; celle de celui qui soumet le plus souvent par la force, et celle de celui qui se soumet par faiblesse.

Alors oui ! Nos dirigeants sont coupables de double félonie, voire de triple félonie ; en nous retirant nos droits citoyens, en nous imposant l'invasion de notre pays, en choisissant un peuple envahisseur dont il est prévisible qu'il détruira tout ce que nos ancêtres ont bâti pour faire qui nous sommes ; en éradiquant tout ce que nous sommes.

Ils sont coupables et leurs félonies sont encore plus exposées au monde entier au regard des politiques menées par les gouvernements des nations auxquelles appartiennent ceux que nos gouvernements français et européens importent massivement dans ceux qu'aujourd'hui encore, et pour combien de temps nous pouvons appeler « nos patries ».

– « Le ministre marocain justifiait la mesure de « limitation, de présence culturelle, culturelle étrangère » par la nécessité d'empêcher » Conflits religieux « , car » l'activisme de certains étrangers menaçait l'ordre public . »-